Démocratie et ses critiques

Introduction : Petite histoire de la démocratie

« Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »

Etymologie : *Démos* : peuple  *Kratos* : souveraineté

La démocratie incorpore une **double distinction** assez **récente** entre son **concept descriptif**, empirique (**le régime politique**) et son **concept normatif** (**le régime idéologique**) . Les concepts normatifs ont été inventés pour critiquer la réalité. La démocratie est donc un concept double. Il y a une relation entre l’empirique et le normatif.

La démocratie est un concept né et mis en œuvre en Grèce au 5e siècle avant JC. Par contre la démocratie athénienne n’est pas une démocratie comme on l’entend de nos jours.

Cette organisation a ensuite disparue….était-elle trop idéale ?

A la fin du 18e siècle, la **révolution française et américaine** ont remis le concept à l’ordre du jour mais il a émergé différemment : « **La République** » (chose commune). Une nouvelle page s’est donc écrite, rompant ainsi avec l’Ancien Régime. Il n’y a pas encore de lien avec la démocratie mais par contre, des caractéristiques de cette dernière sont déjà visibles.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, les deux blocs antagonistes vont revendiquer le terme de démocratie (« démocraties populaires »).

**Mai 68** est le moment des revendications pour que toutes les institutions soient démocratiques. Dans les universités par exemple, l’on prône une représentation étudiante. C’est l’apparition de la **démocratie représentative**.

D’autres évènements comme la chute du mur de Berlin ou la fin de la guerre civile en Espagne ont amené une transition démocratique.

Aujourd’hui, le terme « démocratie » connaît un **désenchantement** important et est défini comme « le moins mauvais des régimes ».

Première partie : L’origine de la démocratie

Platon, « Le mythe de Protagoras »

Platon : Platon était l’élève, le disciple de Socrate.

Ce texte est un des plus anciens débats sur la démocratie. Platon s’opposait d’ailleurs à ce régime.

Socrate raconte à son ami qu’il a rencontré Protagoras le sage et en est en totale admiration (« le plus beau »). Il raconte cette rencontre.

Hippocrate a été avertir Socrate que Protagoras était là. Tout le monde en fait l’éloge. Il veut que Socrate aille le voir avec lui pour lui parler car lui est trop timide. Socrate demande alors à Hippocrate s’il sait pourquoi il veut voir Protagoras, à quel titre. En effet, que peut-on apprendre d’un **sophiste** (« **art de faire passer pour vrai ce qui est** **faux** ») comme Socrate ? Apprendre à devenir sophiste ? L’on apprend surtout à se cultiver, c’est un maître du savoir en l’art de rendre les hommes habiles à parler. Mais parler de quoi ? Hippocrate ne sait pas quoi répondre et se fera reprocher par Socrate de ne pas se demander à qui il remet son âme. Ce sophiste peut les tromper comme les marchands et ils ignorent eux-mêmes si leur marchandise est bonne ou mauvaise.

Protagoras explique qu’il peut enseigner la **science de la prudence**, qui est la meilleure façon de gouverner sa maison et est très utile pour les affaires de la Cité. C’est donc **l’art politique** qu’il enseigne. Or, **Socrate soutient qu’on ne peut pas l’enseigner** : dans les assemblées publiques se trouvent des gens spécialisés pour différents objets concernant la Cité et puis l’avis de tous est demandé pour le gouvernement de celle-ci. La sagesse et la vertu ne peuvent donc pas être enseignées.

**Protagoras soutient la thèse contraire** et utilise pour cela « **le mythe de Prométhée** » et le **raisonnement**. Le mythe de Prométhée décrit comment Zeus a donné la **justice** et la **pudeur** à l’homme, **c'est-à-dire l’art politique**, pour ne pas s’entretuer et pouvoir vivre ensemble. Cette vertu à été partagée entre tous. Par la raison, Protagoras dit que quand on punit, on punit pour le futur. Cela montre que la vertu peut bel et bien être enseignée. Les pères vertueux ne l’apprennent pas à leurs enfants car ils savent justement qu’elle **peut être enseignée**. C’est de cette manière qu’apparaissent les plus doués. Protagoras fait également une comparaison entre le langage et cet apprentissage de la politique. On l’apprend.

S’ensuit une conversation pour savoir si la vertu est une et si la justice, la tempérance et la sainteté en sont bel et bien des parties. Protagoras soutient que oui.

Ce texte nous montre que **Socrate** défend le fait que la **politique doit appartenir à une élite**. Platon prône une société très fragmentée, avec différents « segments » (l’utilisation de classes ne serait pas approprié) (voir textes suivants). Protagoras est de l’avis qu’il faut que tout le monde participe à la politique car sinon la Cité ne peut pas exister. Et cela est possible puisque **on a reçu l’habilité à apprendre**. La **démocratie est donc ici l’égalité** : tous ont le potentiel d’apprendre l’art de la politique.

Parallèle avec aujourd’hui : Est-ce que les citoyens doivent participer à la formation de juger ?

Platon, « La République, livre 4 (419d-445e) »

Pour la structure du texte, en gros nous pouvons dégager deux parties : 1° Administrateurs et lois 2° Justice dans la cité et l’âme (âme juste pour Cité juste)

Ce texte présente un « dialogue » maïeutique entre Socrate et Adimante et Glaucon. Il nous **présente la création de l’Etat ou de la Cité parfaite**, idéale ainsi que ses fondements. Adimante observe que les guerriers, c.à.d. les maîtres de l’Etat ne sont pas heureux et ne jouissent d’aucun des avantages que donne la société. Socrate lui répond que ce qui importe est l’ensemble (« **produire un bel ensemble** »). C’est donc le **bonheur de la Cité** qui importe.

Pour que l’Etat puisse exister, **chacun doit être dans sa condition**, c’est à dire doit exercer sa fonction sans se mêler de celle des autres. Il faut s’occuper des fonctions pour lesquelles on a le plus de disposition.

Les **magistrats** (les gardiens) doivent **contrôler l’opulence et la pauvreté** qui empêcheraient le développement de la Cité puisqu’ils emmèneraient de la mollesse, de l’oisiveté et l’envie de mal faire.

L’Etat est **divisé en deux** : les **riches** et les **pauvres** qui se font la guerre. L’Etat peut donc croître mais jamais aux dépens de l’unité. Il faut **trouver un juste milieu**.

Une importance est également donnée à l’**éducation** qui rend meilleurs les citoyens mais en même temps, Socrate fait preuve de conservatisme à ce sujet pour ne pas ébranler les règles de l’Etat (**Analogie** avec la musique). L’**éducation est donc décidée par** l’Etat. La vertu en découle.

Sur quoi faire des lois ? Doivent-elles être écrites ou pas ?

Socrate dit que cela ne sert à rien de faire des **lois** sur la politesse, le mode de vie etc. En effet, elles **doivent découler de l’éducation qui remplit son rôle**. Pour les lois sur la vente, l’achat, ce qui est du marché, de la ville ou du port, il ne faut pas les écrire non plus puisque les **individus honnêtes les trouveront par eux-mêmes**. Sinon l’on passerait notre vie à élaborer des lois toujours semblables.

**Si la loi est écrite, elle doit l’être par des personnes spéciales** comme par exemple par les Dieux en ce qui concerne la construction des temples, les cultes etc. (« Nous ne saurions faire ces lois »). **Les hommes ne peuvent pas rédiger leurs propres lois**. Mais si la loi n’est plus écrite…elle n’est plus certaine….la justice sera-t-elle alors moins précise ? Il faut donc **trouver un juste milieu**.

Une **analogie** est faite avec l’homme malade : les lois ne sont pas écrites car on aura toujours envie de les changer et de les transgresser. Cela amènerait une complication de la Cité.

Un **Etat bien constitué est un Etat juste, qui est constitué de prudence, courage et tempérance**.

La prudence se manifeste par les gardiens qui s’occupent de la science de garder l’Etat pour qu’il soit plus habile et prudent. Mais il ne faut pas oublier que les gardiens sont les moins nombreux.

Le courage est expliqué par une **comparaison** (Les teinturiers) et émane également des gardiens grâce à l’éducation qu’ils ont reçue. Ils savent ce qui est à craindre pour la Cité.

La tempérance relève d’un **accord** et d’une **harmonie** contre essentiellement les plaisirs et les passions. L’**âme est de ce fait divisée en deux**: une partie positive où l’homme est maître de soi-même et une partie négative où il en est esclave et donc sujet à l’intempérance. L’Etat le meilleur est celui où l’âme positive et rationnelle domine et donc où le **meilleur commande au moins bon**, à tous ceux qui sont victimes des désirs et passions. L’on arrive ainsi à une harmonie, un accord entre les gouvernés et les gouvernants. Cette harmonie est bien-sûr **naturelle**.

La **justice est le fondement de l’Etat** (Cf. magistrats lors de procès) et **se manifeste par l’exercice de son emploi**. Les citoyens doivent remplir leurs propres fonctions et ainsi seront justes eux-mêmes. L’harmonie sera atteinte.

L’âme est divisée en **3 parties correspondant aux 3 ordres (pas de « classes », société plutôt « segmentée) de l’Etat** (Rappel : Gardiens, guerriers –courage- et artisans). La raison en est une, la déraison une autre et puis se pose la question de la colère…est-elle une troisième partie ? Ou alors fait-elle partie d’une des deux autres ? Cette question semble ambiguë.

**Le contrôle des uns sur les autres est juste et naturel**. L’injustice se manifeste donc par un conflit entre les trois parties de l’âme et est non naturel (alors que la justice est bien naturelle).

Ce texte ne prône donc pas un Etat démocratique. En effet, il n’y a aucune trace d’égalité. C’est la nature qui détermine ce que l’on devient et les Gardiens déterminent notre classe. Par contre, la **liberté** est ici mise en avant du fait que chacun doit exercer son emploi pour que la Cité fonctionne et puisse garantir de cette manière la liberté aux individus.

Dans le Protagoras, l’ascension paraît plus facile puisque la vertu peut être enseignée à tous. Ici par contre, comme c’est la nature qui détermine ce que l’on est et en plus, on doit y rester, cela semble plus difficile.

Aristote, « Les Politiques »

Aristote : Il fût élève de Platon.

Ce texte présente une nouvelle définition de la politique plus **centrée sur l’intérêt général**. L’**argumentation** utilisée ici est plus **neutre**, **objective** et scientifique.

Aristote commence par se demander ce qu’est l’Etat et pour cela nous expose son point de vue sur la **notion de Citoyen**. Les citoyens sont en effet les éléments même de l’Etat. Il présente différents points pour les définir (domicile, droit d’ester en justice, parents, légal ou illégal) et en vient à la conclusion que « l’idée absolue du citoyen » n’est pas donnée à tous (on excepte par exemple les enfants ou les plus vieux qui sont des citoyens incomplets ou émérites). Pour Aristote, **un vrai citoyen jouit de la fonction de juge et de magistrat**.

Le **citoyen varie d’une constitution à l’autre**. C’est comme si chaque forme de gouvernement correspondait à un peuple (Cf. plus en avant sa comparaison neutre des formes de gouvernement). La constitution influe donc sur le citoyen. L’Etat est en ce sens une association de citoyens qui obéissent à une constitution. Il est important de noter qu’Aristote n’émet **pas de jugement** sur les différents formes de régime…il précisera juste la forme qui « dégénère ». Pour pouvoir voir l’identité de l’Etat, il faut analyser sa constitution. En effet, les citoyens changent si la constitution aussi. Par exemple, dans une oligarchie, les artisans peuvent être citoyens !

**La démocratie est le droit commun d’être membre de l’assemblée publique et d’être juge**.

Aristote se demande ensuite si la **vertu privée** et **politique** sont égales ou diffèrent l’une de l’autre. La réponse dépend bien évidemment. La vertu politique peut correspondre au but commun de promouvoir le bonheur dans l’Etat. Cette vertu du citoyen peut être différente de la vertu privée car l’Etat peut revêtir différentes formes donc la vertu citoyenne ne peut être une.

Dans une **République parfaite, la vertu civique, politique doit appartenir à tous**. Elle est la condition indispensable de la perfection de la Cité. Par contre, pour l’auteur, il est impossible que tous aient la vertu privée. **Ce sont les magistrats qui peuvent réunir les deux vertus**. Il faut donner une **éducation spéciale** aux hommes destinés au pouvoir car ils doivent « apprendre à commander ».

Ainsi s’ouvre un nouveau thème dans le texte qui est celui de la **vertu suprême du citoyen** : **obéir et commander**. Ce sont deux faces opposés du pouvoir qui s’appliquent aux êtres libres. Le citoyen est libre même quand il obéit. Avec ce nouveau thème, il revient donc également sur sa question initiale de la citoyenneté.

Le citoyen est celui qui n’a pas besoin de travailler pour vivre selon Socrate. Maintenant, si nous gardons l’esprit critique, cela dépend des « régimes » puisqu’on vient de voir que dans une oligarchie ce n’est pas le cas (argent).

Concernant les **organisations politiques**, le gouvernement est la constitution. L’homme est un être sociable et tend donc toujours à se réunir. Différentes constitutions émergent… La démocratie signifie pour lui que le peuple est souverain. De plus, la base de l’égalité des citoyens est l’alternance politique. Constitutions **justes et pures** qui gouvernent dans **l’intérêt général** contre constitutions **corrompues** qui gouvernent dans leur **propre intérêt**. Il ya a donc une **vision évolutive des régimes politiques** :

1. Monarchie : gouvernement d’un seul, intérêt général à la royauté >< Tyrannie, intérêt personnel du monarque.
2. Aristocratie : gouvernement de la minorité >< Oligarchie, intérêt personnel des plus riches.
3. République : Majorité gouverne dans le sens de l’intérêt général >< Démagogie, intérêt personnel pour les pauvres.

Par rapport à cela, Aristote prévient qu’il peut y avoir quelques problèmes de définition (Cf. texte).

Il y a une division politique entre les riches (minoritaires) et les pauvres (majoritaires). L’auteur admet alors que la démocratie est le pouvoir aux pauvres…

L’autorité de l’Etat s’exerce à l’égard d’êtres libres et égaux par leur naissance. Son but est le **bonheur** et pas juste la vie en commun. Le citoyen part donc des pouvoirs publics. **A qui doit appartenir la souveraineté?** Aux plus riches et distingués ?

Le texte nous présente une idée de **justice relative** car un tyran peut être juste ! De plus, la notion mise en avant ici est donc celle de **souveraineté** comme on vient de l’expliquer !

Parallèle avec aujourd’hui : Faut-il séparer la politique de la vie privée ?

Petite conclusion de cette passionnante première partie

Ces trois textes sont historiquement **la base de la réflexion** la plus ancienne sur la démocratie. Ces bases sont revenues tard dans nos mains et ont nourri toute la philosophie Européenne. Aristote, Socrate et Platon ont une promiscuité (ils se sont connus) et malgré cela, on peut trouver une **diversité des opinions** ! L’antiquité nous a donc appris qu’il n’y avait pas d’accord sur qui doit gouverner. En effet, les points de vue sont différents sur la notion de citoyenneté.

Aujourd’hui, les deux courants de pensée traditionnels (le Marché et l’Etat) se confrontent à un troisième élément qui est la Société Civile (ONG’s…lieu où il y a délibération critique par rapport à l’Etat).

**Après la Grèce**, la démocratie s’est fortement **détériorée** et a pratiquement disparue. Il y eut donc un énorme trou historique sans défense de la démocratie. Rousseau et Montesquieu vont repenser la notion mais ne vont **pas toujours faire le lien avec l’Antiquité**. La notion de représentation va émerger.

Deuxième partie : Le retour de la démocratie

Rousseau, « Du contrat social »

Rousseau : 18e siècle, siècle des lumières mais était en opposition avec la plupart d’entre eux comme par exemple Voltaire. Contractualisme (Contrat social)

**Souveraineté inaliénable** La société existe par l’intérêt commun, elle est née de cela. C’est la **volonté générale** qui peut diriger les forces de l’Etat. **La souveraineté** est donc l’exercice de cette volonté générale et est en cela inaliénable.

**Souveraineté indivisible** Idem que pour la volonté générale. La division de l’objet de la souveraineté (exécutif, législatif, guerre etc.) et une erreur car cela amène à un démembrement de cette souveraineté ! La division est en fait l’exécution et l’application de la loi.

**Si la volonté générale peut errer** Rousseau fait une distinction importante entre la volonté de tous (intérêt privé = somme de volontés particulières) et la volonté générale (intérêt commun). Pour atteindre une volonté générale, il est important de ne pas avoir de sociétés partielles.

**Des bornes du pouvoir souverain** La souveraineté se manifeste par un pacte social qui permet l’union de tous et la conservation de l’Etat. Elle est dirigée par cette volonté générale.

Le pacte social nous aliène de notre puissance et amène l’égalité. La souveraineté par le contrat social est donc solide (force publique et pouvoir suprême), utile (bien général), équitable (commune à tous) et bien sûr légitime.

**Du droit de vie et de mort** L’on doit transmettre son droit de vie ou mort au souverain, c’est lui qui décide et s’il veut la mort, on doit l’accepter car c’est la condition de la sûreté et la conservation. La vie est un don de l’Etat. Par exemple les assassins ont rompu le traité social (exil ou mort).

**De la loi** La loi garantit la conservation de l’Etat ainsi que la liberté. Rousseau nous explique ce que veut dire la lui pour lui « tout le peuple statue sur tout le peuple, cela forme un rapport. C’est la matière sur laquelle on statue qui est générale comme la volonté qui statue » (p. 8) que Rousseau appelle loi. Bien évidemment, la loi ne peut avoir des fonctions relatives à des objets individuels : l’objet des lois est toujours général. C’est la volonté générale, c.à.d. le peuple qui fait les lois donc la loi ne peut être injuste puisque nul n’est injuste envers lui-même. La République est pour Rousseau tout Etat régi par des lois, où c’est donc l’intérêt public qui gouverne.

Par contre, il faut un législateur, une sorte de « guide » du peuple car celui-ci ne voit pas toujours le bien qu’il désire.

**Du législateur** Nous pouvons observer une dimension religieuse dans le texte car le Dieu représente la justice. Le législateur est un homme extraordinaire qui doit pouvoir changer la société et la rendre meilleure (doit-il être étranger pour mieux observer ?).

Une législation parfaite serait si chaque citoyen ne pouvait rien que par tous les autres et que la force acquise par le tout soit supérieure ou égale à la somme des forces naturelles de tous les hommes.

Le législateur ne peut pas employer la force ni la raison d’ailleurs (problème du langage) et l’on a donc recours à l’intervention divine.

**Du peuple** Il faut voir si les hommes vont supporter les lois. Cela dépend des sociétés. De plus, pour supporter les lois, il faut que le peuple soit mature.

L’Etat, pour se constituer doit être ni trop grand ni trop petit. Si il est trop grand, le lien social risque de diminuer : l’administration devient pénible et chère, ruine des différents degrés de pouvoir, les citoyens ont moins d’affect pour les autres et les chefs car il ne les connaît pas et la diversité des mœurs implique que les lois doivent être diverses aussi et cela compliquerait tout. Il faut une constitution saine et forte !

Le corps politique peut se mesurer par la population ou par son territoire. Il faut un nombre d’habitants pour que la terre puisse les supporter (Cf. aujourd’hui : surpopulation) sinon des guerres éclateront. Une diversité de facteurs variant, font que l’on ne peut pas donner de rapport fixe du peuple (fécondité féminine, caractère des hommes, paysage, climat etc.). Il faut une abondance de la paix pour instituer un peuple et un Etat car ce dernier est très fragile au début.

Les hommes sont prêts à la législation quand plusieurs facteurs sont présents, un d’eux étant que les coutumes ne soient pas encore trop enracinées. Il y a peu d’Etats bien constitués car toutes ces conditions sont dures à rassembler.

**Différents systèmes de législation** La législation, s’occupant du bien de tous, amène les notions de liberté (il ne faut pas de dépendance particulière) et égalité (personne ne doit arriver à se vendre ou à acheter quelqu’un). Mais la législation varie selon les pays ! Il faut juste trouver le meilleur pour chacun d’eux.

**Division des lois** 1° Lois politiques/fondamentales : rapport entre le souverain et l’Etat

 2° Lois civiles : rapport entre les membres entre eux et le corps entier

 3° Lois criminelles

 4° Mœurs, opinion, coutumes : les plus importantes !

**Du principe qui constitue les diverses formes de gouvernement**  Plus les magistrats sont nombreux, plus le gouvernement est faible. L’on peut déceler 3 volontés différentes chez le magistrat : 1° Propre de l’individu (avantage particulier) 2° Commune (avantage du Prince) et 3° Du peuple, souveraine (avantage général).

Dans une législation parfaite, comme vu plus haut, la volonté individuelle est nulle.

**De la démocratie** Selon Rousseau, ce régime ne convient pas aux hommes, il convient aux Dieux. Elle ne pourrait qu’exister si les hommes étaient parfaits. Mais s’ils étaient parfaits, ils n’auraient pas besoin de gouvernement car ils se gouverneraient eux-mêmes. La démocratie est très fragile. Rousseau s’y oppose clairement. Ce gouvernement suppose beaucoup de choses dures à réunir : peu de luxe, tous se connaître, simplicité des mœurs etc.

Pour cela, il faut avoir la vertu qui se trouve dans la République.

**De l’aristocratie** Les premières sociétés se gouvernaient aristocratiquement, puis il y a eu une transformation : 3 aristocraties différentes :

1° Naturelle : peuples simples

2° Elective : THE BEST : Chois des membres par l’élection et les plus sages gouvernent.

3° Héréditaire : THE WORST

Les différences de fortune existent pour que les affaires publiques soient confiées à ceux qui peuvent le mieux s’y donner.

**De la monarchie** Le monarque est une personne naturelle qui a elle seule le droit de disposer de la puissance. Ce n’est pas l’être collectif qui représente l’individu mais l’individu qui représente l’être collectif. La force du peuple est la leur. Dans la monarchie, il n’y a pas de mouvements opposés qui s’entretuent. Mais l’intérêt personnel peut prendre le dessus et vouloir que le peuple soit plus faibli que lui-même. La monarchie est possible que dans les grands Etats pour se rapprocher de l’égalité. Par contre, il est dur qu’un Etat soit bien gouverné par un seul homme, d’où l’existence de substituts.

Dans la monarchie, il n’y a pas que les hommes éclairés qui sont au pouvoir (contrairement à la République). Rousseau critique les « imbéciles qui ne savent pas régner et sont au pouvoir ». (Héréditaires et ordre successif).

**Des gouvernements mixtes** Le meilleur gouvernement est le simple mais il n’existe pas.

Il y a toujours une gradation. Parfois le partage est égal (dépendance mutuelle ou imparfaite).

La division du gouvernement résulte d’un défaut de proportion (l’exécutif ne dépend pas assez du législatif).

Le gouvernement mixte a une force moyenne.

**Des députés ou représentants** La souveraineté ne peut être représentée car la volonté générale ne se représente pas. Rousseau se montre ici contre la représentation moderne qui enlève toute liberté.

Ce texte explore donc différents types de gouvernements. Le gouvernement d’un seul semble être le plus actif et l’aristocratie la meilleure car elle est élective.

Le concept de souveraineté est ici lié à la représentation.

L’égalité n’est pas parfaite mais les différences doivent être décentes.

Troisième partie : Libéralisme, socialisme, anarchisme

Ces trois pensées étaient très différentes l’une de l’autre.

Marx et Bakounine faisaient partie de la 3e Internationale mais Marx a renvoyé Bakounine de celle-ci.

John Stuart Mill, De la liberté (1854)

Mill : Economiste et philosophe. A son époque, la démocratie commence à être institutionnalisée, pas encore de suffrage universel et de cristallisation des partis politiques. Il a été élevé par un utilitariste.

Dans ce texte, Mill défend les libertés morales et politiques de l’individu face à l’Etat. L’Etat doit protéger les droits de propriété et redistribuer la richesse.

Il faut une liberté d’opinion pour pouvoir se rapprocher au plus de la vérité.

L’argumentation du texte est divisée en 3 grandes parties.

Première partie Mill prône la liberté de pensée et d’expression. Il prend la liberté de presse comme exemple en citant que la liberté d’opinion est menacée par le conformisme et l’opinion publique dominante (que le gouvernement peut s’approprier). Le dogme de la société pèse sur les individus.

Il faut qu’il y ait une confrontation directe avec la vérité en considérant les différentes opinions. Naturellement, tout au long des époques, les opinions se sont transformées et ont été réfutées. Il est important de comprendre que ceux qui suppriment les opinions en contestent la vérité mais ils ne sont pas infaillibles (Mill défini l’**infaillibilité** comme le fait de vouloir décider d’une question pour quelqu’un d’autre sans lui permettre d’entendre ce qu’il peut dire de l’autre côté –p.18-). Il ne faut donc pas imposer ses idées aux autres. L’on doit avoir la liberté de contredire et de réfuter sa propre opinion pour trouver la vérité. En effet, la connaissance se manifeste par l’écoute et la comparaison d’opinions diverses. Il est important d’écouter des opinions différentes et la discussion doit toujours rester **ouverte** (ne pas se déclarer comme finie). Si on ne connait pas les différents points de vue de sa doctrine, on ne connait pas sa doctrine. D’où l’importance accordée à la liberté de penser (contre l’esclavage intellectuel). Le peuple doit être actuellement actif !

De plus, il ne faut pas interdire la propagation de l’erreur et l’on doit justement en cela utiliser notre faculté de jugement. On corrige les erreurs par la discussion et l’expérience.

Les hommes sont pour la libre discussion sauf dans quelques domaines sous prétexte que leur certitude est prouvée. Néanmoins, il n’y a pas de certitude absolue (mais il y en a assez pour les besoins de la vie).

Il est important de protéger une opinion, par exemple si elle participe au bien-être (Ex : croyances). Une opinion est protégée car elle est utile et pas spécialement vraie. La vérité d’une opinion fait partie de son utilité (pour les meilleurs des hommes).

Il n’est pas bon de refuser d’écouter une opinion car à ce moment, on la condamne d’avance (Exemple de l’iniquité judiciaire avec la condamnation de Socrate et les croyances divines – Marc Aurèle qui persécuta le christianisme car il n’était pas « vrai »).

Dans le texte, Mill met souvent ses propos en parallèle avec l’Eglise catholique romaine qu’il n’hésite pas à critiquer. La persécution religieuse empêche la liberté et fait perdre les intelligences qui ont peur d’exposer leurs thèses de peur d’être jugés « irréligieux » et « immoraux ».

Mill souligne le fait que la vérité ne triomphe pas toujours les persécutions. Par contre, la vérité va toujours ré émerger selon les époques (Exemple des Réformes avant Luther).

Deuxième partie Ici, Mill part de l’idée que les opinions sont vraies. Or si on considère l’opinion vraie, on y touche plus (« dogme mort ») et on ne les remet pas en question. Mill nous dit que dans les maths, il n’y a pas de différences d’opinion possibles. Par contre dans les domaines de la politique, morale, religion, il faut **connaître les opinions de son opposant et discuter avec lui**. En effet, l’absence de discussion fait oublier l’opinion (Exemple de la dialectique de Socrate et les disputes scolastiques –p.47-). Il ne faut pas laisser de côté une opinion dès qu’il n’y a plus de raison d’en douter !

Une opinion vraie non discutée est un **préjugé**.

Troisième partie Mill considère ici que l’opinion a une partie de vérité. Par exemple les opinions populaires sont vraies mais ne nous relèvent pas toute la vérité.

Ce texte cite de nombreux exemples historiques. De plus, il présente des contrepieds ; c.à.d. qu’il anticipe déjà les critiques. Il comporte une conclusion et une synthèse à la fin du texte (p. 58). Un élément important est aussi la congruence, la correspondance entre ce qu’il dit dans le fond et comment il écrit…comme une sorte de dialogue.

Il prône essentiellement la liberté d’expression et d’opinion, qui sont fort liées et indispensables pour le progrès de l’humanité. C’est par la délibération qu’on se rapproche de la vérité. Elle émerge de tous les citoyens et doit se construire. La vérité n’est pas donnée, elle est construite par une procédure.

Les libéraux et Mill n’ont pas l’idée d’une vérité absolue, juste. On ne peut arriver à une vérité que par des débats et par l’expression…Plus on applique cette procédure, plus cette vérité sera légitime. La vérité chez Mill est donc une confrontation de différentes idées, vérités. Ce pourrait être le résultat d’un débat jamais clos et surtout, c’est la chose qui va nous permettre de diriger la société à un moment donné. C’est l’idée directrice.

Le texte présente quatre arguments majeurs :

1° Personne n’est infaillible car on ne sait pas toute la vérité. Donc si on « nie » une opinion, on se déclare infaillible.

2° Même si l’opinion est fausse en partie, elle peut toujours receler une part de vérité.

3° Si l’opinion est vraie, il faut continuer à la contredire pour pas qu’elle ne devienne un préjugé.

4° Il faut toujours se remettre en question.

Parallèle avec aujourd’hui : Tolérance mais jusqu’où ? Aucune limite à la liberté ?

* Manifestation d’extrême droite et propos racistes
* Négationnistes
* Humour a des limites (Cf. caricatures)
* Symboles religieux
* Contrôle gouvernemental de la presse
* Pression sociale